

Mon cahier
de rentrée
scolaire

Année 2013-14

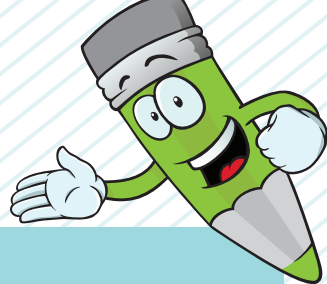


Prénom, Nom de l'élève :

École :



CHERS PARENTS



Une nouvelle année scolaire débute, entraînant avec elle son lot d'espoir et de nouveautés. Et cette année 2013, plus que toute autre année, est à marquer d'une pierre blanche en raison de l'application de la Réforme des Rythmes Scolaires, faisant évoluer l'organisation hebdomadaire de votre enfant et par là-même votre organisation.

Nous sommes parfaitement conscients que cette réforme a suscité parmi vous de légitimes interrogations. Nous avons essayé de répondre à chacune de ces questions avec honnêteté, en mettant un point d'honneur à placer l'intérêt de l'enfant au coeur de notre réflexion. Vers la fin de l'année 2013, nous ferons d'ailleurs le point, en toute transparence, sur les éventuels ajustements à apporter si le besoin s'en fait sentir.

Ce guide de la Rentrée revient bien entendu sur cette réforme qui, je le souligne au passage, a fait l'objet d'un travail d'équipe de qualité avec les acteurs de l'enfance, scolaires, périscolaires et associatifs. Il détaille également l'ensemble des travaux qui ont été réalisés, ou vont être réalisés en 2013. Réfection des cours, nouveaux équipements numériques, réhabilitation des locaux, autant d'aménagements nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

Et puisque l'éducation est la priorité de l'action municipale, je suis heureuse de vous annoncer que la Ville de Bruges va lancer dans les prochaines années la reconstruction complète des écoles Jacques Prévert, Marie Laurencin et Camille Claudel. Cette requalification des trois structures les plus anciennes de la commune s'inscrit dans un cadre plus large d'une requalification d'envergure du centre-ville de Bruges, générant ainsi un investissement de 3,6 millions d'euros par an jusqu'en 2020.

Avant toute chose, je vous souhaite une bonne rentrée et une bonne année scolaire.

Brigitte TERRAZA,
Maire de Bruges





LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE

1 500 élèves,

54 classes (2 nouvelles classes ouvertes à l'école
maternelle et élémentaire Arc-en-Ciel)

TICEDUC.FR, ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL :

L'Espace Numérique de Travail (ENT) est un portail sécurisé accessible de n'importe quel ordinateur connecté à Internet. Il offre un point d'entrée unique à un espace personnalisé. Par le biais de l'ENT, tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents) peuvent partager des informations et des documents liés à la vie scolaire (contenus pédagogiques, devoirs, etc.). L'installation de ce nouvel outil se fera de façon progressive entre 2013 et 2015 dans les écoles brugeaises.

À ce jour, 3 écoles participent à la période test de l'ENT :

- 3 classes à Camille Claudel
- 1 classe à l'élémentaire de la Marianne
- 4 classes à l'élémentaire Arc en Ciel

Rendez-vous sur www.ticeduc.fr

SI L'ÉCOLE M'ÉTAIT COMPTÉE ZOOM FINANCIER SUR LE PROGRAMME NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Groupe scolaire	2011	2012	2013	2014	2015
J. Prévert	-		4 TNI*	6 TNI	-
La Marianne	15 PC portables	4 TNI	3TNI	-	-
C. Claudel	4 TNI	4 TNI	15 PC portables	-	-
M. Laurencin	-	5 PC	-	15 PC portables	5 TNI
Arc en Ciel	-	15 PC portables	4 TNI	4 TNI	-
MONTANT	39 000€	64 500€	79 500€	75 000€	21 250€

LA CARTE SCOLAIRE À BRUGES

Révision de la sectorisation scolaire en 2013

« Le territoire communal est découpé en quatre secteurs scolaires : Centre-ville, Jacques Prévert, Arc-en-Ciel et La Marianne. Cette sectorisation a évolué cette année afin d'assurer un rééquilibrage des secteurs et a été adoptée lors du Conseil Municipal du 21 février 2013. La Mairie assure la répartition des élèves selon l'adresse de résidence et traite les demandes de dérogations en commission. Cette commission est composée d'élus, directeurs d'écoles et représentants des parents d'élèves. Cette année compte tenu de l'évolution de la population sur le secteur du Tasta, 2 ouvertures de classes ont été obtenues à l'école maternelle et élémentaire Arc-en-Ciel. »



Emmanuelle Lamarque

Adjointe au Maire déléguée à
l'Enfance et à l'Éducation

Reçoit sur rendez-vous :
05 56 16 80 51

LES QUATRE SECTEURS

■ Secteur «Centre-ville»

■ Secteur «Prévert»

■ Secteur «La Marianne»

■ Secteur «Arc-en-Ciel»



LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

LA RÉFORME EN QUELQUES MOTS :

- o Mise en application à la rentrée 2013
- o 4.5 jours d'école par semaine (le mercredi matin sera travaillé)
- o Des animations culturelles, sportives, citoyennes sont proposées aux enfants sur le temps périscolaire, dans le cadre d'un Projet Educatif de Territoire

LES NOUVEAUX HORAIRES :

Le comité de pilotage, suite aux avis des conseils d'école, a validé l'organisation horaire de la semaine :

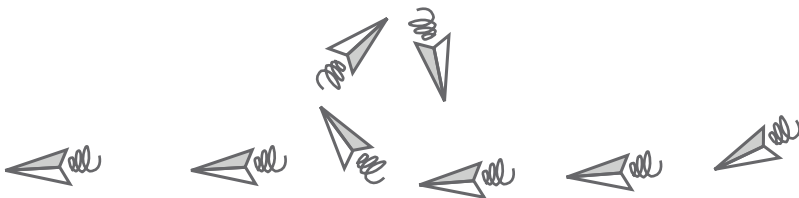
- Lun/Mar/Jeu/Ven : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45
- Mercredi : de 8h30 à 11h30
- Maintien d'une pause méridienne de 2 heures

Les écoles maternelle Pablo Picasso et maternelle Jacques Prévert démarreront avec un décalage de 10 mn pour permettre aux familles qui auraient des enfants en maternelle et en élémentaire de déposer leurs enfants dans les écoles respectives, soit

- o Lun/Mar/Jeu/Ven : de 8h40 à 11h40 et de 13h40 à 15h55
- o Mercredi : de 8h40 à 11h40

(Portail ouvert dès 8h30)

Mercredi : mise en place d'un accueil périscolaire le matin et le midi jusqu'à 12h45 (restauration uniquement pour les enfants des ALSH)



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La Ville a élaboré des Temps d'activités périscolaires, à dominance culturelles, sportives et citoyennes sur le temps périscolaire (TAP). Ces activités, facultatives, pourront être proposées le midi ou le soir après l'école. Chaque enfant aura la possibilité de choisir 2 TAP par semaine. Quatre parcours éducatifs débiteront à la rentrée prochaine :

Cycle « Bien dans mon corps » :

Jeux sportifs, Sport éveil, École multisport, danse, expression corporelle, activités proposées par les clubs sportifs, ateliers santé, ...

Cycle « Graine d'artiste » :

Éveil musical, arts plastiques, comédie musicale, ...

Cycle « J'apprends autrement » :

Jeux de société, informatique, accompagnement à la scolarité, ...

Cycle « Petit citoyen » :

Sécurité routière, développement durable, projets de solidarité, projets intergénérationnels, projets jardinage, histoire de Bruges ...

LES TARIFS :

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

- Cotation mensuelle symbolique de **1 € / mois** (0.40 €/mois pour la première tranche de quotient familial) pour les **animations périscolaires (TAP)**.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

- **Accueil périscolaire dès 15h45 et jusqu'à 18h30.** Les enfants seront pris en charge soit dans le cadre des TAP (facultatifs, sur inscription) soit dans le cadre des accueils périscolaires.
- **Accueil périscolaire le mercredi matin (7h15-8h40)** et dans chaque école **le mercredi midi (11h30-12h45)**
- **Navette gratuite le mercredi à 11h30** entre l'école et les structures d'Accueil de Loisirs (ALSH) pour les enfants inscrits le mercredi après-midi dans les ALSH

LES TARIFS :

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

- **Gratuité entre 15h45 et 16h30**
- **Gratuité de l'accueil périscolaire du mercredi** entre 11h30 et 12h45
- Mise en place d'un **tarif spécifique « matin »** (pour les enfants qui fréquenteraient ces structures uniquement le matin), un **tarif spécifique « soir »** (pour les enfants qui ne fréquenteraient les structures que le soir) et **maintien du forfait journée** pour ceux qui fréquenteraient les structures matin et soir.

De nombreux partenaires participent aux TAP : animateurs, ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), éducateurs sportifs municipaux, professeurs de musique, police municipale, enseignants, associations ou intervenants extérieurs (ESB, MJC, Mémoire de Bruges, Bruges Création Textile, Ludothèque, Emulation Nautique, Sepanso, CREPAQ ...)

LES TRAVAUX RÉALISÉS CETTE ANNÉE

GROUPE SCOLAIRE ARC-EN-CIEL

Directeur : M. Moyence
Tél : 05 56 80 83 31

Maternelle Arc-en-Ciel :
Les travaux :

Aménagement d'une nouvelle classe

Élémentaire Arc en Ciel
Les travaux :

- Installation de 4 TNI (tableaux numériques interactifs)
- Aménagement d'une nouvelle classe

ÉCOLE CAMILLE CLAUDEL :

Directrice : Christine Billet
Tél : 05 56 28 13 03

Les travaux :

- Réfection toiture-terrasse
- Réalisation d'un circuit vélo
- Travaux de peinture
- Réfection partielle de la cour
- Changement de la porte d'accès de la cour n°2
- Installation d'une armoire mobile informatique avec 15 PC

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE-LAURENÇIN

Directrice : Sophie Pinaudeau
Tél : 05 56 28 13 05

Les travaux :

- Création d'un toilette intérieur
- Agrandissement du local entretien
- Réfection partielle de la clôture
- Marquages au sol dans la cour

ÉCOLE MATERNELLE PABLO PICASSO

Directrice : Mireille Cazajous
Tél. : 05 56 28 21 78

Actualité principale : ouverture de la nouvelle école en mars 2013

GROUPE SCOLAIRE LA MARIANNE

Directrice : Sandrine Sanine
Tél. : 05 56 16 03 21

Les travaux :

Installation de 3 TNI (tableaux numériques interactifs)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

Directrice : Mme Françoise-Jeanne Delattre
Tél. : 05 56 50 65 17

Les travaux :

- Travaux de peinture
- Réfection d'un cheminement doux
- Installation de 4 TNI (tableaux numériques interactifs) dans 4 classes.

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

Directrice : Sylvie Laude de Haut

Les travaux :

- Installation de bancs
- Travaux de peinture
- aménagement mobilier



Acquisition de mobilier pour équiper les salles qui serviront aux TAP dans les écoles et accueils périscolaires

BON À SAVOIR !

DOSSIER FAMILLE

Une seule démarche à effectuer pour inscrire votre enfant dans les structures de la ville (restauration, accueils périscolaires, accueils de loisirs)

LES NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT :

- Le prélèvement automatique et la possibilité de paiement par Carte Bancaire.
- Le paiement en ligne.
- La facture électronique est accessible sur simple demande.

Infos : Service Vie Scolaire 05.56.16.80.63
www.mairie-bruges.fr

VIE SCOLAIRE ...

Le service Vie Scolaire gère les formalités d'inscriptions scolaires et assure le bon fonctionnement des écoles. Le service regroupe 20 agents territoriaux spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), 12 agents d'entretien des écoles élémentaires et 4 agents administratifs.

Responsable : Sylvie Brouillet

Tél: 05.56.16.80.76 / 05.56.16.84.23

sbrouillet@mairie-bruges.fr

... ET ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Ces structures municipales assurent l'accueil des enfants les jours scolaires, avant et après la classe...

... Les accueils se situent dans les locaux mêmes ou à proximité de l'école où l'enfant est scolarisé. L'encadrement est assuré par un directeur d'accueil périscolaire pour chaque groupe scolaire. Les animations sont assurées par une soixantaine d'animateurs. Les familles participent selon leur quotient familial : de 0,38€ à 2,50€ (maximum) par jour et par enfant. Ouverts tous les jours scolaires de 7h15 à 8h40 et de 15h45 à 18h30.

**Responsable : Marie-Françoise Guinin,
Laetitia Roumas (adjointe)**

Tél: 05.56.16.64.21

mfguinin@mairie-bruges.fr



A VOTRE SERVICE !

LES ACCUEILS DE LOISIRS L'ILE AUX ENFANTS ET ARC-EN-CIEL

Les Accueils de Loisirs sont des structures municipales qui assurent l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ils accueillent les enfants de la commune dès le début de leur scolarité et jusqu'en CM2. Le service regroupe 35 animateurs.

Les familles participent selon leur quotient familial: de 1,94€ à 12,61€ (maximum) par jour et par enfant, repas compris. Le mercredi, le tarif comprend la navette depuis l'école, le repas et les activités de l'après-midi (10,27€ maximum).

Responsable : Gilles Trézéguet

Tél : 05 56 16 71 94

gtrzeguet@mairie-bruges.fr

Heures d'ouverture :

Mercredis scolaires : de 11h30 à 18h30

Vacances scolaires : de 7h15 à 18h30

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Les restaurants scolaires accueillent les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Les repas sont livrés depuis la cuisine centrale du SIVOM du Haut Médoc dans les écoles et servis par les agents municipaux. Le service regroupe 15 agents de restauration.

Le coût réel d'un repas pour la Ville (encadrement compris) s'élève à environ 8€. Les familles participent selon leur quotient familial: de 0,62€ à 4,03€ (maximum).

Responsable : Sylvie Brouillet

Tél: 05.56.16.80.76 / 05.56.16.84.23

sbrouillet@mairie-bruges.fr



L'AGENDA DE L'ANNÉE

OCTOBRE: La Semaine du goût / Bruges' Athlon (18 et 19 octobre)

DÉCEMBRE: Marché de Noël

MARS: Carnaval

AVRIL Semaine du Développement Durable

MAI Semaine de l'Enfance et Fête du Jeu / Journées « Autour du Livre » (PLEB) / Journées « Bruges Bouge »

JUIN Fête de la musique / Kermesses des écoles / Bruges en Fêtes !

Et toute l'année : les spectacles de la saison jeune public, à l'Espace Culturel Treulon !

www.facebook.com/EspaceTreulon

SPORTS, JEUX, CULTURE DANS MA VILLE

Service Jeunesse et MJC

Activités à destination des collégiens (expression corporelle et artistique, sport, séjours et mini-camps, etc.). Le service Jeunesse propose également des vacances sportives aux jeunes à partir de 10 ans.

Service Jeunesse municipal : 05 56 16 17 95

Maison des Jeunes et de la Culture : 05 56 28 24 32

Ludothèque Madolude

Accueil tout public, jeux sur place ou à emporter.

Renseignements : 05 56 16 02 59

Bibliothèque associative de Bruges

Renseignements : 05 56 57 57 32

PLEB (Patronage Laïque des Écoles de Bruges)

Ateliers théâtre de 7 à 13 ans, colonies de vacances, salon du livre, etc.

Renseignements : 05 56 57 74 37

École Municipale de Musique

Éveil musical pour les 5/6 ans

19 disciplines instrumentales (guitare, piano, batterie, etc.)

Renseignements : 05 56 16 77 00

INFOS PRATIQUES

TARIF UNIQUE POUR TOUS (ENFANTS COMME ADULTES)

Pour les spectacles « famille », une garderie est mise en place pour permettre aux plus grands d'aller aux spectacles pendant que les plus jeunes à partir de 3 ans peuvent être gardés par des professionnels de l'enfance (sur inscription).

LES SPECTACLES FAMILLE

À l'Espace Culturel Treulon

Dorothy / Compagnie Révolution

Samedi 5 octobre 2013 / 18h

Danse

À partir de 7 ans

Pss Pss /Baccalà Clown

Dimanche 15 décembre 2013 / 17h

Clown

À partir de 8 ans

Babayaga / Compagnie TPO

Mardi 11 février 2014 / 19h

Danse

À partir de 5 ans

Le carnaval des animaux / Opéra National de Bordeaux

Mercredi 30 avril 2014 / 19h

Musique

À partir de 8 ans

Petit-bleu Petit-jaune / Succursale 101

Samedi 24 mai 2014 / 11h

Théâtre visuel

À partir de 2 ans

Espace Culturel Treulon

Informations: 05 56 16 77 00

www.facebook.com/EspaceTreulon



CHÈQUE sport & culture

SPORTS

Entente Sportive de Bruges (ESB)

Volley-ball, judo, karaté, gymnastique, foot-ball, danse... l'ESB regroupe 19 sections sportives.

Renseignements : 05 56 28 58 78

<http://esbruges.free.fr>

Service des sports

Renseignements : M. Frédéric Clodion

05 56 16 80 75

PARENTS D'ÉLÈVES

APIE

Association de Parents Indépendants pour les Enfants de Bruges et du Bouscat :

parents.apie@gmail.com

FCPE

Fédération des Conseils des Parents d'Élèves

fcpebruges@gmail.com

CHÈQUE SPORT & CULTURE

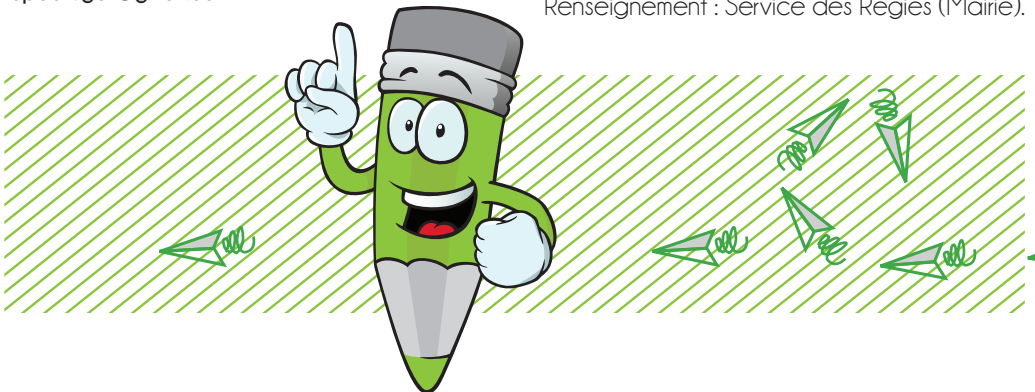
La Ville de Bruges reconduit, pour la rentrée 2013, un dispositif permettant aux familles les plus en difficultés d'avoir accès aux activités associatives culturelles ou sportives : le chèque Culture - Chèque Sport.

Le dispositif s'adresse aux jeunes Brugeais de moins de 25 ans, et permet d'obtenir une réduction de 30% sur le montant de la cotisation à une association qui propose une activité sportive ou un atelier de pratique artistique, sous condition de revenu.

La Ville prend en charge cette réduction.

Vous êtes peut-être dans les conditions pour en bénéficier, si votre Quotient Familial ne dépasse pas 600 €/mois (QF = (revenus annuels / nombre de parts) / 12 mois).

Renseignement : Service des Régies (Mairie).



CALENDRIER SCOLAIRE

CALENDRIER NATIONAL DES ÉCOLES MATERNELLES ET
ÉLÉMENTAIRES - ZONE C - BORDEAUX

RENTRÉE DES ENSEIGNANTS

Lundi 2 septembre 2013

RENTRÉE DES ÉLÈVES

Mardi 3 septembre 2013

UNE JOURNÉE DE COURS SERA RATTRAPÉE POUR LES ÉLÈVES QUI ONT COURS LE MERCREDI MATIN:

- LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013 APRÈS-MIDI
- LE MERCREDI 11 JUIN 2014 APRÈS-MIDI.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre

VACANCES DE NOËL

Du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6
janvier 2014

VACANCES D'HIVER

Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2014

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2014

VACANCES D'ÉTÉ (DÉBUT)

Samedi 5 juillet 2014



Bruges

Mairie de Bruges
- avenue Charles de Gaulle - 33520 Bruges
Tél. : 05 56 16 80 80
www.mairie-bruges.fr
www.facebook.com/villedebruges